

Image not found or type unknown



## Vente à la découpe : Promesse de vente sur un lot avant création de la copropriété

Par immo22, le 17/09/2022 à 17:08

Bonjour,

Je souhaite vendre un bien à la découpe.

Je suis en contact avec un acheteur qui souhaiterait signer une promesse de vente sur l'un des futurs lots (un étage) et me verser 10% d'acompte.

Je suis intéressé par cette proposition qui me permettrait de financer les travaux de création des parties communes et les frais de séparation des lots.

Est-ce possible de signer une promesse de vente sur un lot qui techniquement n'est pas encore défini ?

Merci d'avance.